



Agression sexuelle????

Par Will Lee

Bonjour à tous,

Vendredi soir dernier, en sortant d'une soirée bien arrosé j'ai fait un black out, je ne me rappelle absolument de rien. J'ai repris mes esprits vers 5h du matin en cellule de dégrisement. Ils m'ont arrêté à 2h du matin.

Après 13 h de garde à vue je me suis fait auditionner par un officier de police. Il m'a appris que j'étais la pour agression sexuelle! Je me suis retrouvé complètement abasourdi. J'ai 35 ans et pas de casier judiciaire. Jamais eu aucun problème avec la loi. Je travail, une petite amie depuis 8 ans avec laquelle je vais bientôt me marier etc... enfin vraiment, ce n'est pas du tout mon genre.

L'officier m'a raconté que je suis monté dans un taxi, que cela s'est mal passé avec le chauffeur (une femme). De la je lui aurais touché les seins et essayé de lui dérober son sac.

Après 13 h de garde à vue sans presque rien boire et une gueule de bois en plomb j'ai coupé court en expliquant que je voulais bien tout admettre tout en lui indiquant précisément que je ne me rappelle absolument de rien. Après une deuxième nuit en garde à vue un psychiatre est venu m'expertiser.

Au bout de 36h de garde à vue j'ai été relâché et l'officier m'a dit que j'aurais un rappel à la loi. Je suis donc convoqué au mois d'octobre au TGI, sur la convocation (code natinf: 007151/JUC/DELIT PENAL) il y a indiqué que:

- Mr X (moi) a tenté de soustraire un sac à main au préjudice de Mme Y laquelle tentative manifestée par un commencement d'exécution, en l'espèce de tendre son bras pour attraper le sac à main, n'a été suspendue qu'en raison de circonstances indépendantes de la volonté de son auteur, en l'espèce d'une demande de la victime de se remettre à sa place, ceinture attachée sinon elle le descendait de son taxi.

- Commis une atteinte sexuelle avec violence, contrainte, menace ou surprise sur la personne de Mme Y en l'espèce de lui toucher les seins à plusieurs reprises.

Je n'y comprend rien, j'ai une cote fêlée et des bleues partout. La semaine au travail a été un vrai calvaire, vu la fatigue et le stress. Je me demande ce que je risque, un rappel à la loi certes mais une grosse amende aussi? Si oui combien? Le mieux que j'ai à faire ?

En vous remerciant d'avance.
Cordialement.

PS : J'étais avec un ami dans le taxi. La police a pris son identité mais ils n'ont pas voulu l'embarquer. Alors qu'il le demandait. Certainement parce qu'il est handicapé et qu'ils ne voulaient pas s'embêter avec lui. Il me dit que je n'ai pas fait ça, ou alors que mes gestes ont été mal interprétés. Il faut dire que j'étais fin saoul, je le reconnais.